

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 22 octobre 2010
(convocation du 11 octobre 2010)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Deux Octobre Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, M. CAZABONNE Didier, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. ASSERAY Bruno, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme BOST Christine à M. FREYGEFOND Ludovic à cpter de 12 h 25
Mme CARTRON Françoise à M. PIERRE Maurice
M. CHAUSSET Gérard à Mme CURVALE Laure
Mme CURVALE Laure à M. DANJON Frédéric à cpter de 13 h 00
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. GUICHARD Max à M. OLIVIER Michel à cpter de 11 h 40
M. ROSSIGNOL Clément à M. JOANDET Franck à cpter de 12 h 30
M. SAINTE MARIE Michel à M. TRIJOLET Thierry jusqu'à 10 h 10
M. SEUROT Bernard à M. BOBET Patrick
Mme LACUEY Conchita à M. TOUZEAU Jean à cpter de 12 h 25
M. AMBRY Stéphane à M. PAILLART Vincent
M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude
Mme BALLOT Chantal à M. GUICHOUX Jacques
Mme BREZILLON Anne à Mme PIAZZA Arielle jusqu'à 10 h 40

M. BRUGERE Nicolas à M. DUCASSOU Dominique
M. CAZENAVE Charles à Mme COLLET Brigitte
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
M. COUTURIER Jean-Louis à M. LAGOFUN Gérard à cpter de 11 h 30
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul à cpter de 10 h 30
M. EGRON Jean-François à M. GUICHOUX Jacques
Mlle EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime
M. FEUGAS Jean-Claude à Mme MELLIER Claude
M. JOUBERT Jacques à Mme CHAVIGNER Michèle
M. PENEL Gilles à Mme ISTE Michèle
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. SENE Malick à M. DAVID Alain

LA SEANCE EST OUVERTE

Plan Climat de la Cub - Bègles - Construction d'un bâtiment passif par l'association Océan - Demande de subvention - Décision - Convention - Autorisation

Madame CURVALE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association Océan, créée en 1995 et basée à Bordeaux, a pour projet de construire un bâtiment passif sur les Berges de Garonne, près du centre commercial Rives d'Arcins à Bègles, afin de remplacer l'actuel Aquaforum, lieu de rencontres culturelles et pédagogiques, de médiation des Sciences et de l'Histoire des Environnements. Océan y accueille plus de 4000 personnes par an qui participent pour moitié aux ateliers pédagogiques destinés aux enfants, et pour l'autre moitié aux conférences-débats grand public.

Ce projet est tout à fait exemplaire puisqu'il s'agit de construire le premier bâtiment construit au standard passif de cette taille (consommation annuelle inférieure à 15kWh/m²/an) destiné à recevoir du public en Aquitaine.

Pour atteindre cet objectif très ambitieux, de nombreuses solutions techniques innovantes seront mises en œuvre.

Le bâtiment sera construit à partir d'une ossature bois, de murs bois sur-isolés pour ses façades sud, ouest et nord et d'un mur rideau vitré façade est et en partie en façade sud. Une attention est également portée sur l'isolation des menuiseries et des vitrages, du plancher et de la toiture qui sera en partie végétalisée.

L'orientation du bâtiment et les protections solaires sont calculées pour assurer 40% des besoins de chauffage en hiver et éviter les surchauffes en été.

Le chauffage sera assuré par une pompe à chaleur reliée à des sondes géothermiques intégrées dans les pieux des fondations. Ce système assurera en été une fonction de rafraîchissement.

Le renouvellement d'air sera assuré par une ventilation double flux avec récupération de chaleur sur air extrait.

La ville de Bègles avait initié dans le passé la réalisation d'un bâtiment passif sur ce même emplacement mais le projet n'a pu aboutir sous cette forme, le plan de financement n'ayant en effet pu être finalisé.

La Communauté Urbaine avait ainsi décidé, par délibération n° 2008/0846 en date du 19 décembre 2008, d'attribuer une aide à la ville de Bègles sous forme d'un fonds de concours de 20 % du montant HT des travaux, soit 114.000 €.

Cette participation a également été reprise au travers du contrat de co-développement dans la fiche action n°15 « Valorisation du fleuve : Maison passive, piste cyclable et paysagements en bordure du fleuve ».

Aujourd'hui, l'association Océan propose un nouveau projet, dont elle sera elle-même maître d'ouvrage. Ce projet est soutenu par la ville de Bègles qui conclura un bail emphytéotique avec l'association pour la mise à disposition du terrain, qui appartient à la ville. Celle-ci s'engage également à réaliser les travaux liés aux raccordements aux divers réseaux (eau, électricité, télécoms, ...).

Notre établissement public est sollicité pour participer à hauteur de 20 % du montant total de l'opération.

Le montant global de l'opération est évalué à 440 242 € TTC.

Ainsi, la participation communautaire s'élève à 88 048,40 € TTC.

Dans le cadre du Plan Climat de la Cub, il est proposé d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'association Océan pour la réalisation de cette opération, pour son caractère exemplaire en terme de maîtrise des consommations d'énergie et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

La convention ci-annexée définit les engagements réciproques et les modalités de règlement de cette subvention.

Le tableau ci-après précise les dépenses et les recettes correspondantes :

Postes de dépenses	Montant en € TTC	Financeurs	Montant en € TTC	%
Travaux	341 578,00 €	Union européenne / FEDER Axe 3	132 072,60 €	30,00 %
Etudes	98 664,00 €	SEGECE	150 000,00 €	34,07 %
		Communauté Urbaine de Bordeaux	88 048,40 €	20,00 %
		Conseil Régional d'Aquitaine	40 000,00 €	9,09 %
		ADEME	30 121,00 €	6,84 %
TOTAL TTC	440 242,00 €	TOTAL TTC	440 242,00 €	100,00%

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la présente délibération :

Le Conseil de Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi de programmation du 3 août 2009 relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement,

Vu la délibération n° 2007/0569 du 13 juillet 2007 précisant les finalités et la méthodologie de la démarche Plan Climat,

Entendu le rapport de présentation,

CONSIDERANT :

les objectifs de la Communauté Urbaine de Bordeaux en matière d'aménagement durable à travers notamment l'innovation et l'expérimentation,

l'exemplarité de la conception du bâtiment passif dont l'association Océan est maître d'ouvrage et de ses objectifs de limitation des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre s'inscrivant dans les objectifs du Plan Climat de la CUB,

la signature prochaine d'un bail emphytéotique de mise à disposition du terrain avec la mairie de Bègles.

DECIDE :

Article 1 :

Il est attribué une subvention d'investissement à l'association Océan pour un montant de 88 048,40 € TTC.

Article 2 :

L'objectif de cette subvention est la participation de la Communauté Urbaine de Bordeaux à l'opération de construction d'un bâtiment passif destiné à accueillir du public pour des opérations de sensibilisation à l'environnement, ainsi que le personnel de l'association Océan.

Article 3 :

Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée destinée à définir les modalités de règlement de cette subvention.

Article 4 :

La dépense sera imputée au budget principal de l'exercice 2010 en section d'investissements pour la somme de 88 048,40 € TTC, chapitre 204, compte 2042, fonction 8330, programme OC05, CRB D400.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 octobre 2010,

Pour expédition conforme,
pour le Président
par délégation,
le Vice -Président,

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE 18 NOVEMBRE 2010</p> <p>PUBLIÉ LE : 18 NOVEMBRE 2010</p>

Mme LAURE CURVALE